

Appel des personnels de Lycée Professionnel en grève avec les syndicats CGT, FO, SNETAA, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD et SNALC

Le 18 décembre 2007, à l'appel des syndicats SNETAA, SUD, FO, CGT, SNEP-FSU, SNUEP-FSU et SNALC, plus de 200 manifestants se sont rassemblés devant le Rectorat de Clermont-Ferrand pour exiger :

- **Retrait de la note Darcos du 29 octobre 2007 ;**
- **Maintien de toutes les sections BEP en 2 ans, maintien de toutes les sections Bac pro en 2 ans et création de toutes les sections nécessaires ;**
- **Non au Bac pro en 3ans ;**
- **Aucune fermeture de sections, de filières ou d'établissements et créations de tous ceux qui sont nécessaires ;**
- **Aucune suppression de postes, non aux 11200 suppressions de postes dans l'Enseignement ;**
- **Maintien des diplômes nationaux (CAP, BEP, Bac pro) : pas de diplômes par modules ou crédits ; non à la destruction du niveau V de qualification.**

A la délégation des organisations syndicales, le représentant du Rectorat de Clermont-Ferrand a déclaré que, selon une dépêche de l'AFP, la note Darcos serait suspendue...

Si tel était le cas, cela signifie que la rentrée 2008 doit se faire en conservant l'ensemble des filières, des sections et des postes existants et sans la mise en place des Bacs pro 3 ans...

Ceci étant, suspension ne signifie pas retrait de la note Darcos. Cette revendication constitue la revendication unitaire des organisations syndicales SNETAA, SUD, FO, CGT, SNEP-FSU, SNUEP-FSU et SNALC et des personnels.

L'Assemblée Générale réunie le 18 décembre 2007 avec les syndicats SNETAA, SUD, FO, CGT, SNEP-FSU, SNUEP-FSU et SNALC appelle l'ensemble des personnels exerçant en Lycée Professionnel à tenir des Assemblées Générales dans l'unité dans tous les établissements dès la rentrée de janvier 2008 afin d'amplifier la mobilisation en préparant l'action nationale (grève et manifestation nationales) :

- **Retrait de la note Darcos du 29 octobre 2007 ;**
- **Maintien de toutes les sections BEP en 2 ans, maintien de toutes les sections Bac pro en 2 ans et création de toutes les sections nécessaires ;**
- **Non au Bac pro en 3ans ;**
- **Aucune fermeture de sections, de filières ou d'établissements et créations de tous ceux qui sont nécessaires ;**
- **Aucune suppression de postes, non aux 11200 suppressions de postes dans l'Enseignement ;**
- **Maintien des diplômes nationaux (CAP, BEP, Bac pro) : pas de diplômes par modules ou crédits ; non à la destruction du niveau V de qualification.**

Adopté à l'unanimité (moins 4 abstentions).